

QUAIS DU POLAR  
70 quai Pierre Scize  
69005 Lyon

Marion Yoccoz  
Responsable bénévoles  
myoccoz@quaisdupolar.com  
09 83 22 33 47



**QUAIS  
DU POLAR**  
FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
LYON

## FICHE D'INSCRIPTION BÉNÉVOLAT QUAIS DU POLAR 2019

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars 2019

Merci de remplir cette fiche directement en ligne en surlignant en couleur vos disponibilités, puis de la renvoyer à l'adresse électronique indiquée ci-dessus accompagnée d'une photographie pour le trombinoscope.

Nom :

Prénom :

Adresse email :

Adresse postale :

Téléphone portable :

Date de naissance :

*(Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)*

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Profession / études :

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous devenir bénévole pour Quais du Polar ?

Quelle langue(s) parlez-vous couramment ?

Avez-vous un bon sens du relationnel ?

Oui  Non

Avez-vous le permis de conduire et l'habitude de conduire à Lyon ?

Oui  Non

Si oui, maîtrisez-vous la conduite de véhicules automatiques ?

Oui  Non

Etes-vous étudiant en photographie ou photographe amateur ?

Oui  Non

Etes-vous à l'aise pour manipuler de l'argent et encaisser ?

Oui  Non

Avez-vous déjà été bénévole pour une autre manifestation ?

Oui  Non

Si oui, quelle(s) manifestation(s) ?

Avez-vous accès à internet tous les jours ?

Oui  Non

À quel degrés souhaitez-vous vous investir sur le festival ?

Faible  Moyen  fort



### A- Disponibilités avant le festival (côchez ou surlignez vos disponibilités)

- **Diffusion** : Certaines enseignes décorent leurs vitrines aux couleurs du festival : il faut donc leur apporter de quoi faire ! Vous serez en binôme et dans la mesure du possible sur un seul créneau horaire.

#### **Première session**

Lundi 18 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mardi 19 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mercredi 20 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Jeudi 21 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Vendredi 22 février	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h

#### **Deuxième session**

Mardi 12 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Mercredi 13 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Jeudi 14 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h
Vendredi 15 mars	<input type="checkbox"/> 10h30-13h	<input type="checkbox"/> 14h30-17h

- **Accueil, renseignement du public** : A partir du vendredi 30 mars nous installons un chalet d'information place de la Comédie pour renseigner le public, ouvert de 12h à 19h. Vous serez en binôme et sur un seul créneau par jour dans la mesure du possible ! Si vous êtes disponible toute une après-midi merci de l'indiquer.

Vendredi 22 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Jeudi 28 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Samedi 23 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Vendredi 29 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Lundi 25 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Samedi 30 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Mardi 26 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h	Dimanche 31 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h
Mercredi 27 mars	<input type="checkbox"/> 12h-15h30	<input type="checkbox"/> 15h30-19h			

- **Aide au montage** : Il s'agit de préparer l'Hôtel de ville et le Palais de la Bourse (affichage, mise en place, etc.) C'est également l'occasion de découvrir les lieux et de rencontrer l'équipe et les bénévoles dans une ambiance plus détendue. Le déjeuner est compris pour ceux qui restent une journée entière

Mercredi 27 mars (à l'Hôtel de Ville)	<input type="checkbox"/> 8h-13h	<input type="checkbox"/> 14h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-21h (si besoin)
Jeudi 28 mars (au Palais de la Bourse)	<input type="checkbox"/> 8h-13h	<input type="checkbox"/> 14h-18h	<input type="checkbox"/> 18h-21h (si besoin)

- **Encadrement de la grande enquête dans la ville (parcours urbain)** : L'enquête aura lieu du jeudi 28 au dimanche 31 mars. Il s'agit de renseigner les participants, de lancer le départ, et de les guider sur le parcours.

*Les horaires sont donnés à titre indicatif. Christelle Ravey, la responsable de l'enquête, s'occupera de vous faire des plannings détaillés. Nous recherchons un maximum de bénévoles sur l'enquête !*

Jeudi 28 mars entre 8h et 18h30 (enquête réservée aux scolaires)



## **B- Disponibilités pendant le festival**

**Il est préférable pour les missions d'accueil, de vente et de service au bar d'être disponible au minimum sur deux créneaux successifs par jour.**

- **Encadrement de la grande enquête dans la ville (parcours urbain)** *Les horaires sont donnés à titre indicatif. Christelle Ravey, la responsable de l'enquête, s'occupera de vous faire des plannings détaillés. Nous recherchons un maximum de bénévoles sur l'enquête !*

Jeudi 28 mars entre 8h et 18h30 (enquête réservée aux scolaires - Cf. page précédente)

Vendredi 29 mars entre 8h et 18h30 (enquête réservée aux scolaires)

Samedi 30 mars entre 8h et 18h30

Dimanche 31 mars entre 8h et 18h30

- **Vos disponibilités pour des missions diverses pendant le festival**

Vendredi 29 mars     9h-13h     13h-16h     16h-20h     20h-Minuit

Samedi 30 mars     9h-13h     13h-16h     16h-20h     20h-23h (si besoin)

Dimanche 31 mars     9h-13h     13h-16h     16h-20h     20h-23h

- **Vos disponibilités pour des missions diverses d'aide ponctuelle autour du festival**

Mercredi 27 mars     9h-13h     13h-16h     16h-20h

Jeudi 28 mars     9h-13h     13h-16h     16h-20h

Lundi 1e avril     9h-13h     13h-16h     16h-20h

## **C- Missions souhaitées**

Cochez les missions souhaitées. Il est conseillé de cocher plusieurs choix :

**A** : Accueil, renseignement et encadrement (enquête, conférences, espaces jeunesse, soirées, etc.)

**B** : Service au bar

**C** : Vente de produits dérivés

**D** : Aide au montage et démontage

**E** : Photographie

**F** : Véhiculer les invités du festival (aéroport/gare – lieux du festival, hôtels...)

QUAIS DU POLAR  
70 quai Pierre Scize  
69005 Lyon

Marion Yoccoz  
Responsable bénévoles  
myoccoz@quaisdupolar.com  
09 83 22 33 47



**QUAIS  
DU POLAR**  
FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
LYON

## Bénévole pour le festival Quais du Polar... Comment ça marche ?

**/!\ Merci de bien vous assurer de vos disponibilités /!\**

**Une fois l'inscription validée, il est impératif que tout changement de disponibilité soit communiqué avant le début du mois de mars, date à laquelle les plannings sont finalisés. Votre planning personnalisé vous sera communiqué à partir de mi mars.**

### Adhésion à l'association

---

Chaque bénévole doit être adhérent à l'association *Quais du Polar* pour participer à ses activités. Pour se faire, il vous suffit de signer au bas de cette page. Le bénévole est exonéré de cotisation.

Il peut ainsi s'impliquer davantage dans l'association s'il le souhaite. Chaque adhérent est invité aux assemblées générales où il a un droit de vote. Il bénéficiera également des informations les plus récentes sur le polar via notre newsletter. Lorsque nous organisons des avant-premières et que nous avons suffisamment de places, nous vous en informons par mail (les premiers à répondre pourront assister à la séance proposée, dans la limite des places disponibles).

### Charte du bénévole

---

#### Quais du Polar s'engage à

- Donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement
- Accueillir et considérer chaque bénévole comme un collaborateur à part entière, tout en veillant à l'épanouissement de chacun au sein des équipes
- Couvrir chaque membre bénévole par une assurance adéquate

#### Le bénévole s'engage à

- Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs
- Respecter les disponibilités convenues et en cas d'impossibilité, prévenir le responsable désigné suffisamment à l'avance
- Agir avec honnêteté et sérieux, être attentif à son état et son attitude, de manière à assumer correctement les tâches qui lui sont confiées
- Posséder une assurance responsabilité civile à son nom couvrant les préjudices commis par lui involontairement

**Le non-respect de ces règles peut entraîner la cessation immédiate de la collaboration.**

---

Je soussigné(e)

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Déclare avoir pris connaissance de la charte ci-dessus, et m'engage en tant que bénévole pour l'association Quais du Polar.